



BARREAU DE BRUXELLES
ORDRE FRANÇAIS DES AVOCATS
WWW.BARREAUDEBRUXELLES.BE

Dans le cadre du midi de la formation sur la Cour pénale internationale,
L'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles présente :

La CPI : Un pas plus loin

Vendredi 10 février 2012 de 14h15 à 17h30

Salle Marie Popelin

(63, rue de la Régence - anciennes salles d'audience du Tribunal de la jeunesse)

Dans le prolongement du midi de la formation sur « **La Cour pénale internationale 2002-2012** » présenté par **Maître Pascal Vanderveeren**, ancien Bâtonnier du Barreau de Bruxelles et ancien Président du Barreau pénal international, l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles a l'honneur de vous convier à une table ronde « **La CPI : Un pas plus loin** ».

Cette table ronde reviendra en profondeur sur certains des thèmes abordés durant le midi de la formation et notamment :

- ✓ **Les exceptions d'incompétence et d'irrecevabilité devant la Cour** (principe de complémentarité)
- ✓ **Le caractère hybride et les spécificités de la procédure devant la Cour** (phase des enquêtes, phase préliminaire, débats au fond, phase des réparations ; technique du contre-interrogatoire (« cross-examination »))
- ✓ **L'organisation de la défense**, les moyens mis à sa disposition, les droits de la défense et l'égalité des armes
- ✓ **La participation des victimes**, leur représentation légale et le difficile équilibre entre toutes les parties au procès

La table ronde sera présidée par Maître Yves Oschinsky, Président de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles, et animée par des praticiens de la matière.

Intervenants

Yves Oschinsky : ancien Bâtonnier du Barreau de Bruxelles, Président de l'Institut des droits de l'homme du Barreau de Bruxelles

Pascal Vanderveeren : ancien Bâtonnier du Barreau de Bruxelles, ancien Président du Barreau pénal international

Maryse Alié : avocat au Barreau de Bruxelles; ancien membre d'une équipe de Défense devant la CPI

Catherine Denis : avocat au Barreau de Bruxelles ; ancien juriste au TPIR et membre d'une équipe de représentation légale devant la CPI

Julie Goffin : avocat au Barreau de Bruxelles ; coordinateur droits de l'homme et de la défense à l'Union Internationale des Avocats ; membre d'une équipe de représentation légale devant la CPI

Caroline Walter : juriste au Bureau du Conseil public pour les victimes de la CPI

COMITE ORGANISATEUR

Yves OSCHINSKY LEXLITIS BRUSSELS Dieweg, 274 1180 Bruxelles Tel : +32(0)2 379 24 79 Fax :+32(0)2.374.03.42 oschinsky@lexlitis.eu www.lexlitis.eu	Julie GOFFIN Rue Berckmans, 89 1060 Bruxelles Tel : +32(0)2 538 90 10 Fax : +32(0)2 538 68 91 j.goffin@avocat.be	Catherine DENIS van den Berg & Partners Rue Capouillet, 34 1060 Bruxelles Tel : +32(0)2 533 09 33 Fax : +32(0)2 533 09 34 denis@vandenberg-law.eu www.vandenberg-law.eu
--	--	---

INFORMATION ET INSCRIPTION

Cette table ronde se donne dans le cadre de la formation permanente à raison d'un point par heure.

Nous vous remercions de bien vouloir vous inscrire préalablement au secrétariat de l'Ordre :
benedicte.estievenart@barreaudebruxelles.be - Tél.: 02/508 63 74 -Fax: 02/508 64 53

P.A.F. :

- « Un pas plus loin » uniquement : 8 €
- Midi de la formation + « Un pas plus loin » : 15 €
- N° de compte : BE50 630024158618

NOTE

Les organisateurs se réservent le droit, à tout moment et à leur entière discrétion, sans avoir à motiver leur décision, d'annuler ou de reporter la date du séminaire, de changer sa localisation ou tout autre élément publié dans le présent programme.